



MODALITÉS DE PARTICIPATION 2026

Pour être admissible, vous devez

1. Résider à Laval ou si vos études vous amènent à l'extérieur, provenir de Laval et avoir encore à ce jour l'adresse permanente des parents à Laval
2. Être étudiant à temps plein ou partiel dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec;
3. Étudier dans l'une des disciplines suivantes : musique, danse, théâtre, arts visuels, arts numériques au niveau collégial et universitaire ;
4. Étudier en littérature, cinéma au niveau universitaire (le niveau collégial n'est pas admissible) ;
5. Être âgé de 30 ans ou moins ;
6. Être présent à l'audition pour les disciplines en art de la scène (musique, danse et théâtre) ;
7. Détenir la carte Avantages Laval ;
8. Présenter un dossier complet. Consultez la section **Dossiers** ci-après pour connaître les documents spécifiques à présenter pour chaque discipline ;
9. Respecter la date limite du dépôt de candidature.

Ne sont pas admissibles :

- Les étudiants en histoire de l'art, en muséologie, en musicologie et en recherche
- Les étudiants en enseignement des arts (voir note plus bas)
- Les étudiants en design (mode, architecture, industriel)
- Les étudiants du niveau secondaire et primaire
- Les étudiants en toutes formes d'arts qui désirent poursuivre leurs études dans une direction autre que les arts

NOTE - Étudiants en enseignement des arts :

Des étudiants en enseignement peuvent être éligibles selon certaines conditions. Si vous êtes étudiant en enseignement, communiquez avec le responsable afin de discuter des possibilités d'admission.

AUDITIONS ET ÉVALUATIONS DES DOSSIERS

Les membres des jurys vous évalueront selon votre prestation lors de votre audition ou selon la qualité de présentation de votre dossier et de votre portfolio.

Il est donc très important de présenter la meilleure performance possible ou le meilleur dossier possible. Il doit également être proportionnel à votre niveau d'études.

Le jury tiendra également compte de votre implication dans votre secteur disciplinaire et vérifiera si votre dossier est complet.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Des documents spécifiques à chaque discipline sont requis :

Musique

- Le **formulaire d'inscription**
- Le document **Recommandation de l'enseignant** (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une **lettre de présentation** (maximum une page)

L'évaluation des candidats en musique sera faite lors d'auditions devant jury à la Maison des arts de Laval.

- Pièce de 4 à 8 minutes
- Les candidats en musique doivent remettre quatre de leurs partitions
- Si vous présentez une œuvre avec accompagnement, il est fortement recommandé de venir accompagné. Si ce n'est pas possible, il est préférable de présenter une œuvre écrite pour instrument seul
- La qualité de votre performance et de votre présentation est très importante
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets

Danse

- Le **formulaire d'inscription**
- Le document **Recommandation de l'enseignant** (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une **lettre de présentation** (maximum une page)

L'évaluation des candidats en danse sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- Deux extraits de caractères différents
- La durée totale des deux extraits ne doit pas dépasser 10 minutes
- Un seul des 2 extraits peut être chorégraphié par vous-même
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets



Théâtre

- Le **formulaire d'inscription**
- Le document **Recommandation de l'enseignant** (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une **lettre de présentation** (maximum une page)

L'évaluation des candidats en théâtre sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- Un ou différents extraits d'une durée maximum de 10 minutes
- Si vous présentez un extrait avec réplique, il n'est pas nécessaire que votre réplique soit un candidat de la Fondation de soutien aux arts de Laval
- Nommez vos besoins en accessoires pour votre audition
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets

Arts visuels

- Le **formulaire d'inscription**
- Le document **Recommandation de l'enseignant** (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une **lettre de présentation** (maximum une page)

L'évaluation des candidats en arts visuels sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats et le dossier doit comprendre également ;

- 10 à 15 photos, accès web ou une clé usb.
- Chaque œuvre doit être identifiée comme suit :
 - titre
 - médium
 - format
 - période de réalisation
 - description détaillée sous forme de textes explicatifs
- Présenter un texte expliquant votre démarche artistique

NOTE : En arts visuels, la qualité du dossier est très importante. De plus, le programme utilisé pour présenter vos œuvres sur le support de votre choix doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir votre document, vous ne pourrez être évalué.



Arts médiatiques

- Le **formulaire d'inscription**
- Le document **Recommandation de l'enseignant** (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une **lettre de présentation** (maximum une page)

L'évaluation des candidats en arts médiatiques sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats. Le dossier doit comprendre également ;

- Une œuvre création en arts médiatiques (maximum 5 minutes), par exemple :
 - un vidéo (ex : fiction avec effets visuels, pixillation (stop motion), multi-écrans, animation 2D, animation 3D)
 - une vidéo présentant une installation interactive
 - une œuvre artistique de création web
 - une œuvre d'art graphique (montage matriciel et/ou vectoriel complexe)
- L'œuvre doit être identifiée comme suit:
 - titre
 - médium
 - format
 - période de réalisation
 - description de votre démarche artistique

NOTES : En arts médiatiques, la qualité du dossier est très importante. Vos œuvres doivent être présentées sur une clé Usb ou via un site web. Le tout doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir vos documents, vous ne pourrez être évalué.



Littérature

- Le **formulaire d'inscription**
- Le document **Recommandation de l'enseignant** (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une **lettre de présentation** (maximum une page)

L'évaluation des candidats en littérature sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats. Le dossier doit comprendre également ;

Bloc 1 obligatoire : Textes complets (au moins 2 genres différents)

5 à 10 œuvres du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :

- votre nom
- le titre du texte (le cas échéant)
- le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : poésie, prose poétique, poésie japonisante – haïku, tanka, haïbun -, nouvelle, micronouvelle, récit, chanson, aphorisme, style épistolaire, contraintes littéraires style Oulipo)

Bloc 2 facultatif : Des extraits

5 échantillons ou moins du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :

- votre nom
- le titre du texte
- le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : suite poétique, roman, biographie, théâtre, narration d'un documentaire ou d'un film de fiction, essai sur la littérature)

NOTE :

Les textes doivent être écrits en caractères d'imprimerie 12 points (pas de script) et être imprimés recto seulement, prêts à photocopier. Maximum 20 pages.

Veuillez joindre une bibliographie si vous avez déjà publié.



Cinéma

- Le **formulaire d'inscription**
- Le document **Recommandation de l'enseignant** (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une **lettre de présentation** (maximum une page)

L'évaluation des candidats en cinéma sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats et le dossier doit comprendre également :

- Au moins 2 différents extraits d'une durée totale maximum de 10 minutes sur clé USB ou accès Web identifiés :
- Détaillez chaque document ;
 - Titre
 - Mise en contexte
 - Apport du candidat ;
 - *Est-ce production, montage, écriture, ou autres...
 - *Les décisions prises, la démarche artistique qui a amené au final du document présenté, etc.
 - *Autres au besoin
 - Contexte de réalisation
 - Période de réalisation
- Présentez un texte explicatif de votre démarche artistique

Important : Le programme utilisé pour présenter vos oeuvres sur support de votre choix doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir votre document, vous ne pourrez être évalué.



DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER :

Vendredi, 13 février 2026 - 17h00

Par courriel : fondationsoutienartslaval@gmail.com

Par la poste : (sceau au 13 février 2026 maximum requis, **mais noter que nous préférons les envois en ligne. (dossier média par google drive, onedrive, dropbox ou wetransfer)**)

Fondation de soutien aux arts de Laval
C.P. 79003,
Succ. des Oiseaux
Laval, QC H7L 5J1

AUDITIONS

Musique : 2 et 3 mars 2026, à la Maison des arts de Laval

Théâtre : 4 mars 2026, à la Maison des arts de Laval

Danse : 5 mars 2026, à la Maison des arts de Laval

ÉVALUATION DES DOSSIERS : Semaine du 2 mars 2025

Arts visuels

Arts médiatiques

Littérature

Cinéma

APPEL POUR PRÉPARATION D'UN DOSSIER POUR LA BOURSE FINISSANT CLAUDE F. LEFEBVRE :

Semaine du 16 mars 2026

GALA DE REMISE DE BOURSES : Mardi, 26 mai 2026 : 19:00